

Aide régionale au développement des chaufferies biomasse et réseaux de chaleur

REGION OCCITANIE

Présentation du dispositif

- L'aide régionale au développement des chaufferies biomasse et réseaux de chaleur permet d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la réalisation d'investissements en faveur des énergies renouvelables et en particulier pour des projets de chaufferies biomasse énergie automatique et réseaux de chaleur.
- Le dispositif permet de mettre en place :
 - des études de faisabilité pour des projets de chaufferie bois et réseau de chaleur associé;
 - des missions d'expertises et d'assistances techniques de projets de chaufferie bois et réseau de chaleur;
 - des projets de chaufferies automatiques utilisant de la biomasse, les réseaux de chaleur associés à ces chaufferies et les extensions de réseau de chaleur.

Montant de l'aide

- La subvention représentant jusqu'à 50 % des dépenses éligibles.

Organisme

REGION OCCITANIE

- **Hôtel de Région Toulouse**
22, boulevard du maréchal Juin
31406 TOULOUSE Cedex 09
Téléphone : 05 61 33 50 50
Web : www.laregion.fr

Fichiers attachés

- [Dossier de demande d'aide - Chaufferie biomasse et réseaux de chaleur.doc](#) (28/06/2018 - 0.48 Mo)
- [Dossier de demande d'aide - Plan de financement.xlsx](#) (28/06/2018 - 21.0 Ko)